

Délibération n°2023-098 du 26 juillet 2023
Portant sur une demande de « Fonds vert » dans le cadre de la rénovation
énergétique du cabinet médical de Chénérailles

L'an Deux Mille Vingt-trois, le vingt-six juillet à 18h30, le Conseil de la Communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de SANNAT, sous la présidence de Gérard GUYONNET, Président.

Date de convocation du Conseil 19/07/2023.

Nombre de conseillers en exercice : 62

Présents : 39	Votants : 43	POUR : 43
Pouvoirs : 4	Abstention : 0	CONTRE : 0
Excusés : 12 Absents : 7	Exprimés : 43	

Présents : MM. GUYONNET, SIMONET V, GRASS, VENTENAT, GRANGE, VERGNE *suppléant* MOUNAUD, RICHIN, SIMON, LE CORRE, JAMME, BERTHON, SCARAMUCCIA, PERRIER S, BOUCHET, LUQUET L, GALINDO, PIERRON, VINCENDON *suppléant* NOVAIS, CHARLES *suppléante* CONCHON, FAUCONNET, RAMOS, COTENTIN, MONTEIL, PAYARD C, MATHIEU *suppléante* MAZET, PAYARD J, SOULEBOT, MOREAU, DESGRANGES, VIALTAIX, LUQUET A, MÉANARD, DESARMENIEN, FONTVIELLE, MORANÇAIS, CORDIER, LARGE, GLOMOT, FAUCHER.

Pouvoirs : VERDIER à LUQUET L, BOUDINEAU à VENTENAT, TRIMOULINARD à LARGE, CHAUSSAT à PIERRON.

Excusés : DESCLOUX, FERRIER, BIGOURET, JOULOT, ÉCHEVARNE, VIRGOULAY, D'HULSTER, BERGER, WELZER, CHEFDEVILLE, PINLON, DUBSAY.

Absents : SIMONET B, PERRIER F, GIRAUD LAJOIE, SCHMIDT, PLAS, ROULLAND, BRUNET.

Secrétaire de séance : David GRANGE

Rapporteur : Denis RICHIN, Vice-président

Créé par la loi des finances 2023, le « Fonds vert » a vocation à aider les collectivités pour accélérer leur transition écologique en renforçant les moyens dédiés à la rénovation énergétique.

La Communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine est propriétaire du cabinet médical sur la commune de Chénérailles.

Il est proposé de réaliser des travaux d'amélioration énergétique sur ce bâtiment pour réduire notamment les problèmes d'inconfort thermique ressenti, pendant la période estivale, par les professionnels et les patients fréquentant les locaux et réduire les dépenses liées au chauffage en période hivernale.

Les travaux retenus sont :

Réalisation d'un drainage, remplacement des menuiseries PVC, réalisation d'une isolation thermique par l'extérieur, installation d'une VMC, climatisation, reprise du puit de lumière, installation d'un store manuel.

La Communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine, sollicite au titre du « Fonds vert » une demande de subvention pour ces travaux suivant le plan de financement suivant :

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

DÉPENSES HT		RECETTES HT	
Nature	Montant	Type de subv + (taux)	Montant
Travaux d'amélioration énergétique	95 517.54€	État « Fonds vert » 80%	76 414.03 €
		CCMCA 20%	19 103.51 €
TOTAL HT	95 517.54€	TOTAL HT	95 517.54€

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré à l'unanimité :

- VALIDE le financement présenté ci-dessus ;
- AUTORISE le Président à déposer le dossier « Fonds vert » et signer tous documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Affiché et transmis en sous-préfecture le 03 août 2023
Pour copie conforme, le 03 août 2023

Le Président,
Gérard GUYONNET

Le Secrétaire de séance,
David GRANGE

